



SÉRIE DE RÉPARTITION
CONCERT^{MC}
P R I M E R I C A

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS
Pour le semestre clos le 30 juin 2024

FONDS ÉQUILIBRÉ CANADIEN DE CROISSANCE PRIMERICA

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants de nature financière mais ne contient pas le rapport financier intermédiaire ni les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande, en téléphonant au 1 800 510-7375, en nous écrivant à Centre de traitement, 1050-55 Standish Court, Mississauga (Ontario) Canada L5R 0G3, à l'attention du Service à la clientèle Primerica Concert, en nous contactant à concert@primerica.com ou en visitant le site Web de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous par une de ces méthodes pour demander un exemplaire du rapport financier annuel du fonds de placement, des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration et de l'information trimestrielle du Fonds.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds équilibré canadien de croissance Primerica (le « Fonds »), notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives et relatives à des événements futurs ou à des conjectures, ou comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire » ou « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur les stratégies et le rendement futurs, sur les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les facteurs de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste de facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que, sauf si la loi l'exige, le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds. Relativement aux énoncés prospectifs, veuillez examiner attentivement les risques décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds. Vous pouvez obtenir ces documents sur le site Web de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Objectifs et stratégies de placement

Le Fonds équilibré canadien de croissance Primerica (le « Fonds ») cherche à obtenir une croissance du capital à long terme en investissant, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'autres fonds communs de placement, dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes, américaines et internationales. À l'heure actuelle, le Fonds a pour objectif d'investir environ 80 % de son portefeuille dans des fonds communs de placement qui détiennent des titres de capitaux propres, et environ 20 % dans des fonds communs de placement qui détiennent des titres à revenu fixe. Les fonds communs de placement sous-jacents (les « fonds sous-jacents ») dans lesquels le Fonds investit sont choisis parmi les fonds communs de placement composant le groupe de fonds AGF gérés par Placements AGF Inc. (AGF).

Gestion des Fonds PFSL Ltée (« PFSL » ou le « gestionnaire ») a recours aux services d'un conseiller en valeurs pour déterminer la répartition du portefeuille du Fonds. Il s'agit de TELUS Health Investment Management Ltd. (THIM), qui s'appelait Gestion de placements LifeWorks Ltée. THIM, à titre de conseiller en valeurs du Fonds, formule des recommandations sur la répartition de l'actif et sur la sélection des titres. PFSL a également retenu les services d'AGF à titre de conseiller en valeurs supplémentaire, comme il est indiqué plus loin.

Risque

Les risques de placement dans le Fonds demeurent les mêmes que ceux décrits dans le prospectus simplifié. Le Fonds convient aux investisseurs à long terme qui recherchent une croissance du capital et qui ont une tolérance moyenne à l'égard du risque.

Résultats

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le Fonds a enregistré une performance légèrement inférieure à celle de son indice de référence mixte, avec un résultat de 6,8 %, contre 7,1 % pour l'indice de référence mixte. L'indice de référence mixte est composé des indices suivants :

<u>Indices composant l'indice de référence mixte du Fonds</u>	<u>Pondération</u>
Indice composé S&P/TSX	45,0 %
Indice MSCI Monde	25,0 %
Indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate Bond Index	20,0 %
Indice MSCI Marchés émergents	5,0 %
Indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate 1-3 Year Index	5,0 %

Au 30 juin 2024, le Fonds détenait des placements dans les fonds sous-jacents d'AGF énumérés ci-dessous :

<u>Fonds sous-jacents d'AGF</u>	<u>Pondération</u>
Fonds de revenu de dividendes canadiens AGF	29,8 %
Fonds mondial de dividendes AGF	10,1 %
Fonds Sélect mondial AGF	10,0 %
Catégorie Actions de croissance canadiennes AGF	10,0 %
Fonds de revenu fixe Plus AGF	9,0 %
Fonds canadien de petites capitalisations AGF	5,1 %
Fonds d'obligations à rendement global AGF	5,0 %
Catégorie Secteurs américains AGF	5,0 %
Fonds de croissance américaine AGF	5,0 %
Fonds des marchés émergents AGF	5,0 %
Fonds d'obligations de sociétés mondiales AGF	4,0 %
Fonds d'obligations des marchés émergents AGF	2,0 %

La bonne performance des actions, en particulier aux États-Unis, observée en 2023 s'est poursuivie au premier semestre de 2024. Cette performance découle des solides données économiques, des robustes bénéfices des sociétés et de l'intérêt grandissant pour l'intelligence artificielle (IA), qui a été nettement bénéfique pour la performance du secteur des technologies de l'information. À l'échelle mondiale, le recul des pressions inflationnistes a stimulé l'optimisme des marchés et fait augmenter l'appétit pour le risque. Cependant, les actions canadiennes ont été à la traîne de celles d'autres grands marchés développés, principalement en raison de la sous-performance du secteur des technologies de l'information et de la forte pondération des ressources et des produits financiers dans l'indice composé S&P/TSX.

De plus, les marchés des titres à revenu fixe ont affiché des rendements positifs, malgré un premier trimestre difficile au cours duquel l'anticipation d'un report des baisses de taux a fait augmenter les rendements. En réaction au ralentissement de l'inflation, les banques centrales, notamment la Banque du Canada (BdC) et la Banque centrale européenne (BCE), ont finalement adopté des politiques plus expansionnistes et procédé à des baisses de taux au deuxième trimestre. La réponse des banques centrales a donné un nouvel élan aux marchés des actions et a mené à un rebond des indices obligataires.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les résultats des indices composant l'indice de référence mixte, en dollars canadiens, sont les suivants :

<u>Indices composant l'indice de référence mixte du Fonds</u>	<u>Rendements semestriels</u> <u>au 30 juin 2024</u>
---	---

Indice composé S&P/TSX	6,1 %
Indice MSCI Monde	15,7 %
Indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate Bond Index	-0,4 %
Indice MSCI Marchés émergents	11,2 %
Indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate 1-3 Year Index	1,6 %

Facteurs de performance du Fonds

Dans l'ensemble, les fonds sous-jacents d'AGF ont été surclassés par leurs indices de référence au cours du premier semestre de 2024. Le Fonds mondial de dividendes AGF, le Fonds de revenu de dividendes canadiens AGF et la Catégorie Secteurs américains AGF de la composante actions ainsi que le Fonds d'obligations à rendement global AGF et le Fonds d'obligations de sociétés mondiales AGF de la composante titres à revenu fixe ont été le principal frein à la performance au cours de la période.

Le Fonds mondial de dividendes AGF (en hausse de 10,1 %) a moins bien fait que l'indice MSCI Monde (en hausse de 15,7 %) et que l'indice MSCI Monde (tous pays) (en hausse de 15,2 %), en raison de la sélection des titres et de la répartition géographique. Sa grande diversification dans un marché favorisant certaines sociétés liées à l'IA a pesé sur le rendement. La sélection des titres aux États-Unis, au Japon et en Suisse a été défavorable, tandis que celle des titres en France et en Allemagne a contribué à la performance. L'exposition aux marchés émergents a nui au rendement par rapport à l'indice MSCI Monde, tandis que la sélection des titres et l'exposition à la Chine ont soutenu le rendement par rapport à l'indice MSCI Monde (tous pays).

Le Fonds de revenu de dividendes canadiens AGF, qui a affiché une progression de 4,3 %, a réalisé une performance inférieure à celle de l'indice composé S&P/TSX (en hausse de 6,1 %), essentiellement en raison de la répartition sectorielle défavorable, et ce, malgré la sélection des titres qui a légèrement contrebalancé cette mauvaise performance. La sélection des titres désavantageuse dans le secteur des produits financiers a nui le plus au rendement, et le secteur des matériaux a aussi freiné la performance en raison de sa sous-pondération. À l'inverse, la sélection des titres favorable dans les secteurs des technologies de l'information et de l'industrie a contribué au rendement global.

La Catégorie Secteurs américains AGF (en hausse de 13,3 %) a moins bien fait que l'indice S&P 500 (net) (en hausse de 18,8 %), principalement en raison de la mauvaise sélection des titres attribuable au recours à un FNB passif par le gestionnaire afin d'augmenter l'exposition sectorielle. La sous-performance du FNB s'explique par des changements importants apportés à la classification des secteurs de l'indice de référence au cours de la période. De plus, la surpondération des secteurs des produits de première nécessité et de l'énergie a nui au rendement, tandis que celle des services de communication et la sous-pondération des produits financiers ont été favorables.

Dans la composante titres à revenu fixe, le Fonds d'obligations à rendement global AGF (en hausse de 0,4 %) a enregistré une performance inférieure à celle de son indice de référence mixte (2,2 %), en raison de sa sous-pondération en titres risqués à rendement élevé par rapport aux obligations d'État à faible risque dans un contexte d'appétit pour le risque. La performance du Fonds d'obligations de sociétés mondiales AGF (en hausse de 3,9 %) a été inférieure à celle de l'indice Bloomberg U.S. Corporate High-Yield Bond Index (non couvert) (en hausse de 5,9 %) en raison de son positionnement prudent, c.-à-d. sa pondération en obligations à rendement élevé de grande qualité, ses quelques placements dans des obligations de sociétés de catégorie investissement et son exposition aux obligations du Trésor américain. Cependant, le Fonds d'obligations à rendement global AGF a mieux fait que son indice de référence secondaire (en hausse de 1,6 %, qui est un indice de référence mixte composé à 80 % de l'indice Bloomberg U.S. Corporate High-Yield Bond Index (couvert en CAD) et à 20 % de l'indice Bloomberg U.S. Corporate Bond Index (couvert en CAD)).

Sur une note positive, grâce à leur sélection des titres judicieuse, le Fonds de croissance américaine AGF (en hausse de 21,3 %) et le Fonds Sélect mondial AGF (en hausse de 18,1 %) ont devancé leur indice de référence, respectivement l'indice S&P 500 (en hausse de 18,8 %) et l'indice MSCI Monde (tous pays) (en hausse de 15,2 %).

La répartition de l'actif a été avantageuse au premier semestre de 2024. La sous-pondération des titres à revenu fixe canadiens, y compris les titres à court terme, et la surpondération des actions américaines ont été les facteurs les plus favorables au rendement.

Le dynamisme et le regain de confiance de l'ensemble des investisseurs ont été bénéfiques compte tenu de la surpondération des actions américaines. L'indice S&P 500, en hausse de 18,8 %, a surclassé l'indice MSCI Monde, en hausse de 15,7 %, en raison de l'excellente performance du secteur des technologies de l'information. Particulièrement, les actions des « Sept Magnifiques » (Microsoft, Apple, Amazon, Nvidia, Meta, Tesla et Alphabet), spécialement Nvidia, qui a bondi de 150 % au cours du premier semestre de 2024, ont grandement contribué à la performance de ce secteur. Ces gains ont seulement été partiellement contrebalancés par la sous-pondération des actions mondiales, lesquelles ont également mieux fait que l'indice de référence du Fonds.

Dans la composante titres à revenu fixe, l'importante sous-pondération en titres à revenu fixe canadiens et en obligations à court terme canadiennes a grandement contribué à la performance du Fonds. L'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate Bond Index a reculé de 0,4 % et l'indice Bloomberg Barclays Canadian 1-3 Year Index a affiché un faible gain de 1,6 %, tous deux ayant moins bien fait que l'indice de référence du Fonds, en hausse de 9,1 %. En comparaison, les indices obligataires étrangers, comme l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate Bond Index et l'indice Bloomberg Barclays US

Corporate High Yield Bond Index, ont réalisé des rendements solides respectifs de 3,3 % et de 5,9 %. Par conséquent, l'exposition réduite aux titres à revenu fixe canadiens au profit des obligations mondiales et des obligations à rendement élevé a été favorable à la performance du Fonds.

Faits récents

THIM a adopté une stratégie de répartition tactique de l'actif par catégorie qui privilégie de petits placements dans les fonds sous-jacents réévalués fréquemment, afin d'ajuster au besoin la répartition de l'actif en temps opportun.

Des mises à jour des hypothèses de THIM concernant les perspectives des marchés financiers ont entraîné des modifications de la répartition de l'actif le 1^{er} mars 2024. En vue de bénéficier de rendements élevés à long terme et de la faible volatilité projetés pour le marché américain comparativement aux marchés émergents, le Fonds a augmenté la pondération des actions américaines, et celle des marchés émergents a été proportionnellement réduite.

Pour ce qui est des fonds sous-jacents d'AGF, la pondération du Fonds des marchés émergents AGF a été réduite de 3 %, alors que la pondération du Fonds de croissance américaine AGF et de la Catégorie Secteurs américains AGF a chacune été relevée de 1,5 %.

Contexte macroéconomique mondial

Au cours du premier semestre de 2024, les pressions inflationnistes se sont progressivement atténuées dans les grandes économies. La BdC a été la première parmi les banques centrales des pays du G7 à abaisser son taux directeur au cours des dernières périodes, le faisant passer de 5,00 % à 4,75 % au début de juin. D'autres grandes banques centrales ont commencé à montrer des signaux d'un assouplissement de leur politique monétaire, la BCE ayant emboîté le pas à la BdC en juin en abaissant son taux de 0,25 %. La Réserve fédérale américaine est demeurée prudente, maintenant son taux dans une fourchette de 5,25 % à 5,50 %. Ce changement de cap de politique monétaire est essentiellement attribuable au recul de l'inflation, laquelle a été un sujet important d'inquiétude au cours des dernières années. La baisse des taux d'intérêt dans certaines régions, en plus de la résilience globale des bénéfices des sociétés, a insufflé de la vigueur aux marchés des actions à mesure que les investisseurs regagnaient en confiance.

Les styles de placement axés sur la croissance ont obtenu de meilleurs résultats que les stratégies axées sur la valeur au cours de la période. Par exemple, aux États-Unis, l'indice Russell 1000 Growth Index (en CAD) a enregistré un rendement de 24,9 %, contre 10,4 % pour l'indice Russell 1000 Value Index (en CAD).

Nous tenons à rappeler que les modifications apportées à la répartition de l'actif du Fonds au cours des trois dernières années visaient à atténuer la prédominance de certains styles de placement par un équilibre entre les stratégies orientées croissance et les stratégies orientées valeur. Ces modifications visaient également une diversification régionale plus efficace. Cette méthode vise à rendre la performance du Fonds moins volatile en la rendant moins vulnérable aux fluctuations du marché.

Les marchés développés ont de nouveau dépassé les marchés émergents, l'indice MSCI Monde ayant affiché une progression de 15,7 %, comparativement à 11,2 % pour l'indice MSCI Marchés émergents. Les titres du secteur des technologies de l'information de ces deux indices ont contribué à leur bonne performance. Au cours de la période, l'indice S&P 500 est l'indice d'actions mondiales qui a affiché la meilleure performance, soit 18,8 %, l'impressionnant bond de 150 % de NVIDIA ayant mené la reprise suscitée par l'IA. Tandis que les technologies de l'information et les services de communication sont arrivés en tête de peloton, d'autres secteurs, comme la consommation discrétionnaire et les matériaux, ont été à la traîne, avec des gains respectifs de 5,2 % et 3,1 %. La pondération des actions américaines, particulièrement les sept sociétés américaines à très grande capitalisation, continue d'augmenter dans l'indice MSCI Monde.

L'indice composé S&P/TSX a gagné 6,1 % au cours du semestre, une performance inférieure à celle de la plupart des indices des marchés développés. Contrairement à la majorité des indices d'actions internationaux, le secteur canadien des technologies de l'information n'a pas bien performé (-1,0 %), essentiellement en raison du repli important de l'action de Shopify, titre dont la pondération était la plus élevée au sein du secteur. À l'inverse, le secteur des ressources a affiché de bons rendements grâce à la hausse des cours des métaux et du pétrole brut. Les secteurs de l'énergie et des matériaux ont enregistré des gains de 14,1 % et de 13,7 %, respectivement. Les actions à petite capitalisation ont affiché un meilleur rendement que les actions à grande capitalisation au cours de la période, l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX ayant gagné 8,8 % comparativement à 6,1 % pour l'indice S&P/TSX. Cette excellente performance est essentiellement attribuable aux secteurs des ressources, soit les matériaux et l'énergie, qui sont surpondérés dans l'indice des titres à petite capitalisation. L'indice MSCI Marchés émergents, en hausse de 11,2 %, a réalisé de solides résultats, la Chine et l'Inde ayant grandement soutenu la performance. La confiance des investisseurs a connu un regain en raison de la reprise économique et des mesures de relance de l'immobilier en Chine ainsi que de la stabilité politique de l'Inde, ce qui a attiré des capitaux vers ces marchés après une longue période d'inquiétudes pour cette région.

Les marchés des obligations ont enregistré une performance inégale au premier semestre de 2024, sous l'effet des indicateurs économiques, des tensions géopolitiques et des politiques des banques centrales. En raison de l'amenuisement des pressions inflationnistes, les banques centrales, notamment la BCE et la BdC, ont adopté des politiques monétaires plus expansionnistes et commencé à abaisser leur taux directeur. Les rendements des obligations ont par conséquent diminué, effaçant la majeure partie des hausses précédentes causées par l'inflation élevée et l'anticipation d'un report des baisses de taux, ce qui a permis à la plupart des principaux indices de titres à revenu fixe d'enregistrer une bonne performance. L'inversion de la courbe des taux au Canada et aux États-Unis s'est atténuée. Au Canada, les taux à court terme ont reculé à la suite de la baisse de taux opérée par la Banque du Canada, tandis que les taux à long terme ont légèrement augmenté. À l'inverse, aux États-Unis, les taux à court terme sont généralement demeurés inchangés et les taux de moyen à long terme ont augmenté.

Au cours de la période, les obligations de catégorie investissement et les obligations à rendement élevé ont mieux fait que les obligations d'État dans la plupart des marchés développés, en raison des rendements élevés et du potentiel de rendement des titres à revenu fixe non gouvernementaux dans un contexte où l'ensemble de l'économie se stabilise. La majorité des plus importants indices obligataires, qui comprennent des obligations d'État et des obligations de sociétés, ont terminé le premier semestre en territoire positif en CAD. L'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate Bond Index, l'indice Bloomberg Barclays U.S. Aggregate Bond Index, l'indice Bloomberg Barclays US Corporate High Yield Bond Index et l'indice Bloomberg Barclays Emerging Markets Aggregate Bond Index ont affiché des rendements respectifs de 3,3 %, de 3,0 %, de 5,9 % et de 5,7 % en CAD. À l'inverse, l'indice Bloomberg Canadian Aggregate Bond Index a enregistré un léger recul de 0,4 %. À noter que la performance des indices internationaux a bénéficié de l'appréciation de plus de 3 % du USD par rapport au CAD au cours de la période.

Incidences sur le Fonds et changements apportés en 2024

Les derniers changements apportés ont été adoptés le 1^{er} mars 2024 dans le cadre des efforts continus en vue de l'optimisation de la répartition de l'actif du Fonds et du maintien de la sélection supérieure des titres dans le fonds sous-jacent d'AGF. La pondération du Fonds des marchés émergents AGF a été réduite au profit d'une augmentation de celle du Fonds de croissance américaine AGF et de la Catégorie Secteurs américains AGF.

Depuis les derniers changements effectués, le Fonds a tiré parti de la solide performance du marché américain. En revanche, la réduction de l'exposition aux marchés émergents a eu un effet neutre, car les actions de ces marchés ont obtenu un rendement semblable à celui des actions américaines au cours de la période du 1^{er} mars au 30 juin 2024, les deux indices ayant enregistré un rendement de 8,6 %. Du point de vue de la sélection des titres dans un fonds sous-jacent d'AGF, les modifications ont légèrement nuí à la performance. Tandis que le Fonds de croissance américaine AGF (en hausse de 8,4 %) a affiché un rendement similaire à celui du Fonds des marchés émergents AGF (8,4 %), la Catégorie Secteurs américains AGF (5,0 %) a été à la traîne du Fonds des marchés émergents AGF depuis les changements apportés.

Nous avons encore confiance dans le positionnement actuel du Fonds. Bien que la Catégorie Secteurs américains AGF et le Fonds mondial de dividendes AGF, qui sont positionnés de façon plus défensive et principalement axés sur la protection contre les baisses, n'aient pas complètement tiré avantage du récent rebond des actions, en particulier dans le secteur des technologies de l'information, ils demeurent en bonne position pour profiter du retour à la normale du marché. Compte tenu de la persistance des préoccupations liées à un ralentissement économique, nous nous attendons à ce que l'importance accordée à la diversification et aux placements de grande qualité soit avantageuse pour le Fonds.

Comme les conditions macroéconomiques évoluent rapidement, THIM, en collaboration avec PFSL et AGF, continue de surveiller et d'ajuster la répartition de l'actif du Fonds. Ces décisions sont revues et approuvées trimestriellement, et l'actif est rééquilibré au besoin pour améliorer le positionnement du Fonds. Nous continuons d'étudier en profondeur les pondérations et les placements du Fonds afin de répartir l'actif de la meilleure façon.

Une évolution inattendue des marchés financiers ou des cadres réglementaires, des événements géopolitiques et des crises sanitaires dues à des épidémies, à des pandémies ou à la propagation de virus, peuvent accentuer les incertitudes et la volatilité sur les marchés des actions, ce qui influe sur la performance des portefeuilles de placement, les rendements et les résultats financiers des Fonds.

Normes IFRS de comptabilité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité, publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Opérations avec des parties liées

PFSL est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Il reçoit des frais de gestion en contrepartie des services en matière de gestion des placements et d'administration qu'il rend au Fonds. En plus des frais de gestion ci-dessous, le Fonds a engagé des frais juridiques de 2 141 \$ qui ont été payés à La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada, société affiliée de PFSL, et a versé des honoraires de 9 582 \$ aux membres du comité d'examen indépendant (le CEI).

Les Placements PFSL du Canada Ltée, société mère de PFSL et également courtier en fonds communs de placement, est le distributeur exclusif du Fonds et est responsable de la promotion de ses parts et de leur vente par l'intermédiaire de ses représentants.

Le Fonds est géré activement par THIM, qui assure une surveillance continue et fournit des services de répartition de l'actif, d'analyse de fonds ainsi que des services connexes de conseils en valeurs, tandis qu'AGF, à titre de conseiller en valeurs, fournit des conseils sur les opérations quotidiennes. Les frais liés aux services fournis par les conseillers en valeurs sont compris dans les frais de gestion.

Le Fonds n'a pas eu à s'appuyer sur une approbation, une recommandation favorable ou une directive permanente du CEI en ce qui concerne les opérations avec des parties liées.

Toutes les opérations avec des parties liées sont évaluées à la juste valeur.

Frais de gestion

En contrepartie des services obtenus en matière de gestion des placements et d'administration, le Fonds a payé à PFSL, pour l'exercice clos le 30 juin 2024, des frais de gestion de 1 681 938 \$ calculés quotidiennement au taux de 0,41 % de la valeur liquidative du Fonds et versés chaque mois. Le Fonds a reçu d'AGF ou des fonds sous-jacents des remises à l'égard des frais de gestion calculées à un taux annuel de 0,31 % à 0,35 % de la valeur liquidative des fonds sous-jacents, de sorte que les frais de gestion supplémentaires imputés au Fonds ne pouvaient être supérieurs à 0,10 % de la valeur liquidative du Fonds. Pour l'exercice clos le 30 juin 2024, le Fonds a reçu des remises de 1 241 793 \$ à l'égard des frais de gestion, et les frais de gestion nets pris en charge directement par le Fonds étaient de 440 145 \$.

Les frais de gestion ont été pris en charge à la fois par le Fonds et par les fonds sous-jacents dans lesquels il investit. Le Fonds n'a payé aucuns frais de gestion qui seraient exigibles d'un fonds sous-jacent pour le même service.

Les frais de gestion ont servi à payer les services principaux suivants, selon les pourcentages indiqués :

i)	Conseils en placement	1 %
ii)	Administration et autres	99 %

Aucune partie des frais de gestion versés à PFSL par le Fonds n'a servi à financer des frais de courtage gagnés par des représentants de PFSL ou des activités promotionnelles du Fonds.

Principales données financières

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats de l'exercice clos le 30 juin 2024 et des cinq derniers exercices.

Actif net par part du Fonds (1) (10) :	30 juin 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice (2)	14,97	14,27	16,92	16,71	16,12	14,36
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des produits	0,08	0,41	0,38	0,21	0,11	0,17
Total des charges (distributions non comprises)	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)
Profits (pertes) réalisés pour l'exercice	0,09	(0,02)	0,78	1,55	0,49	(0,17)
Profits (pertes) latents pour l'exercice	0,87	0,69	(2,62)	(0,06)	0,06	1,92
Augmentation (diminution) totale liée aux activités (2)	1,03	1,06	(1,48)	1,68	0,64	1,90
Distributions :						
Revenu net de placement (dividendes non compris)	-	(0,06)	(0,04)	(0,03)	(0,04)	(0,06)
Dividendes	-	(0,09)	(0,05)	(0,02)	(0,04)	(0,03)
Gains en capital	-	(0,22)	(1,10)	(1,41)	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	(0,04)	-
Distributions annuelles totales (2) (3)	-	(0,37)	(1,19)	(1,46)	(0,12)	(0,09)
Actif net au 30 juin et au 31 déc. (2) (4)	15,99	14,97	14,27	16,92	16,71	16,12
Ratios et données supplémentaires (10) :	30 juin 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) (5)	728 203	748 903	779 055	905 015	891 271	924 349
Nombre de parts en circulation (5)	45 548 144	50 030 929	54 610 871	53 493 745	53 331 951	57 331 783
Ratio de frais de gestion (6)	2,45 %*	2,42 %	2,45 %	2,49 %	2,43 %	2,48 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (7)	2,45 %*	2,42 %	2,45 %	2,49 %	2,43 %	2,48 %
Ratio des frais d'opérations (8)	0,10 %*	0,10 %	0,10 %	0,10 %	0,17 %	0,10 %
Taux de rotation du portefeuille (9)	3,77 %	13,03 %	23,41 %	28,18 %	14,81 %	21,56 %
Valeur liquidative par part	15,99	14,97	14,27	16,92	16,71	16,12

*Annualisé

Notes explicatives :

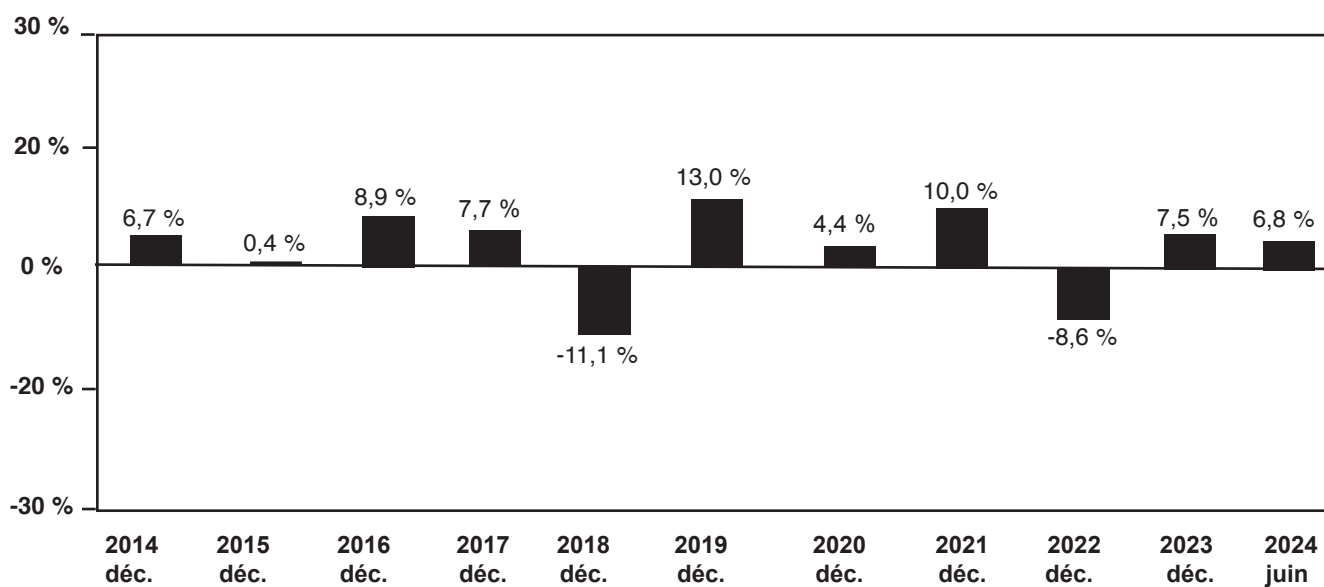
- (1) Ces renseignements proviennent des états financiers semestriels non audités et des états financiers annuels audités du Fonds.
- (2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- (3) Les distributions ont été versées comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.
- (4) Les données financières par part sont établies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période et que les distributions sont établies selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent.
- (5) Données au 30 juin et au 31 décembre de l'année indiquée.
- (6) Le ratio des frais de gestion est fonction du total des charges (sans tenir compte des commissions et des autres coûts de transactions) du Fonds et des fonds sous-jacents de l'exercice en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds au cours de la période.
- (7) Le cas échéant, PFSL a absorbé certaines charges ou a abandonné certains honoraires qui auraient autrement été payables par le Fonds. Les montants absorbés sont déterminés annuellement à la discrétion de PFSL, qui peut mettre fin à l'absorption en tout temps.
- (8) Le Fonds n'a directement engagé aucune commission de courtage ni aucun autre coût de transactions au cours de l'exercice. Le ratio des frais d'opérations représente la proportion du total des commissions et des autres coûts de transactions des fonds sous-jacents applicable au Fonds en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds au cours de la période.
- (9) Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.
- (10) Toutes les données présentées dans les tableaux sont établies conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Rendement passé

L'information sur le rendement présentée est fondée sur l'hypothèse que toutes les distributions effectuées par le Fonds au cours des périodes visées ont été réinvesties dans d'autres titres du Fonds, et que le rendement aurait été plus faible s'il n'y avait pas eu réinvestissement des distributions. Cette information ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente la performance du Fonds pour la période intermédiaire de six mois close le 30 juin 2024 et pour les exercices indiqués et illustre l'évolution de la performance sur 12 mois. Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse au dernier jour de chaque période si un placement avait été effectué le premier jour de celle-ci.



Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2024

Les grandes catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Fonds, à la fin de la période, figurent dans les tableaux ci-après.

Fonds par catégorie

	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds communs de placement canadiens	53,9
Fonds communs de placement étrangers	46,1
Fonds communs de placement d'actions	80,0
Fonds communs de placement de titres à revenu fixe	20,0

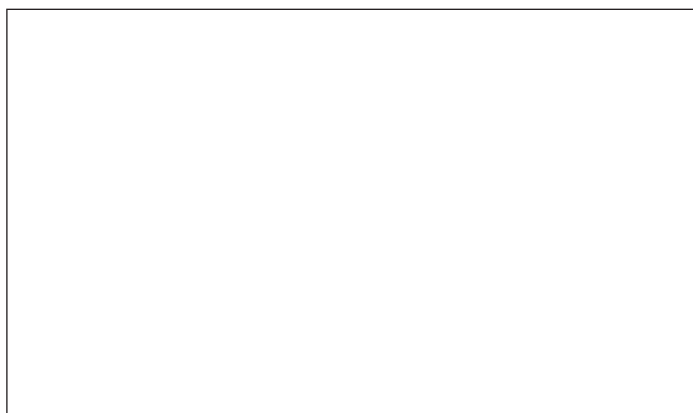
Principaux placements

	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds de revenu de dividendes canadiens AGF	29,8
Fonds mondial de dividendes AGF	10,1
Fonds Sélect mondial AGF	10,0
Catégorie Actions de croissance canadiennes AGF	10,0
Fonds de revenu fixe Plus AGF	9,0
Fonds canadien de petites capitalisations AGF	5,1
Fonds de croissance américaine AGF	5,0
Catégorie Secteurs américains AGF	5,0
Fonds d'obligations à rendement global AGF	5,0
Fonds des marchés émergents AGF	5,0
Fonds d'obligations de sociétés mondiales AGF	4,0
Fonds d'obligations des marchés émergents AGF	2,0

Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	728 203 \$
---	-------------------

Le Fonds détient uniquement des positions acheteur. Le prospectus simplifié et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont disponibles sur Internet à l'adresse www.sedarplus.ca. L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations en cours du Fonds, et les prochaines informations trimestrielles seront en date du 30 septembre 2024.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer
avec votre représentant de Primerica.



SÉRIE DE RÉPARTITION PRIMERICA CONCERT^{MC}

6985 Financial Drive, Bureau 400, Mississauga (Ontario) L5N 0G3

Sans frais : 1 800 510-PFSL (7375)

Télécopieur : 905 214-8243



SÉRIE DE RÉPARTITION
CONCERT^{MC}
P R I M E R I C A

Les placements dans des fonds communs de placement peuvent donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres dépenses. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent au rendement global annuel historique, ce qui comprend les fluctuations de la valeur des parts et les réinvestissements de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution ni des frais optionnels ou des impôts payables par les porteurs de titres qui auraient fait diminuer les rendements. Les fonds communs de placement n'offrent pas de garantie, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Le taux de rendement est uniquement utilisé à titre indicatif pour montrer l'incidence du taux de croissance. Son rôle n'est pas de refléter les valeurs futures du fonds commun de placement ni les rendements de placements effectués dans celui-ci.

Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec la performance, le taux de rendement ou le rendement du Fonds. Si les distributions sont plus élevées que le rendement du Fonds, votre investissement initial diminuera. Les distributions versées par suite de la réalisation de gains en capital, ainsi que le revenu et les dividendes gagnés par un fonds, sont imposables entre vos mains dans l'année où ils sont payés. Le prix de base rajusté sera diminué du montant des remboursements de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, vous devrez payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant au-dessous de zéro.